eu un précédent. Que penser de cette attitude à propos de l'examen des crédits d'un ministère à la Chambre?

- M. Stewart (Winnipeg-Nord): Il s'agit de "précédent"; aucun rapport avec "président".
- M. Hamilton (York-Ouest): Des députés ont soutenu que la ligne de conduite du gouvernement en cette affaire est sans précédent. Si le poste revêt l'importance d'un principe aux yeux du député de Winnipeg-Nord-Centre, je me joins au ministre suppléant de la Citoyenneté et de l'Immigration pour déclarer que les occasions n'ont pas manqué pour mettre ce principe à l'épreuve.
- M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Allezvous nous faire siéger lundi?
- M. Hamilton (York-Ouest): Monsieur le président, nous avons eu plusieurs occasions pour cela au cours de l'après-midi et le seul motif qui a empêché de prendre ce parti est que les chefs de l'autre côté ont remarqué que leurs partisans les avaient abandonnés.
- M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): La raison en est qu'il sait que nous sommes en faveur que cet argent soit dépensé.

L'hon. M. Fulton: Vous auriez pu faire cela le 30 janvier.

- M. Hamilton (York-Ouest): Quel argument, monsieur le président! Il est en faveur qu'on dépense cet argent, mais le principe importe peu. Nous avons là une preuve irréfutable maintenant. Que nul ne s'y trompe. La Chambre dispose du même droit d'examen à propos de ce rapport qu'à propos des crédits et des crédits supplémentaires du Livre bleu.
- M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Cela n'est pas vrai.
- M. Hamilton (York-Ouest): Si l'on veut une preuve supplémentaire, monsieur le président, je dirai que nous l'avons eue cet aprèsmidi. Ah! je sais que l'honorable député de "Vous avez Winnipeg-Nord-Centre dira: essayé de nous couper la parole; nous ne devions pas avoir l'occasion d'entamer un débat aujourd'hui." Je lui dirai ceci. La seule raison pour laquelle nous avons dû lui couper la parole aujourd'hui, c'est qu'au moins à deux reprises déjà il a eu l'occasion de discuter à fond ces crédits, et si la procédure de la Chambre a quelque sens, c'est qu'il faut suivre le Règlement dans tous les cas, qu'un parti en souffre ou non.
- M. Nicholson: Très pauvre comme argument.
- M. Hamilton (York-Ouest): Je dirai donc, monsieur l'Orateur, que nous avons, dans ce comité, toute occasion de demander où est passé cet argent. Je puis employer le terme

"où est passé", en effet. Il ne s'agit pas d'un programme que nous avons élaboré et pour l'application duquel nous cherchons des fonds. Nous en avons hérité le 22 juin. Il ne s'agit pas des réclamations de mes honorables amis, parce que nous ne nous occupons pas de ces gens à l'heure actuelle. Il ne s'agit pas pour eux de prétendre que ce sont eux qui ont établi le programme en question et que nous ne dépensons pas convenablement les fonds qui y sont affectés. Non, ils essaient aujourd'hui de nous faire partir avec une opinion entièrement fausse des droits du parlement et du devoir qu'ont les députés de vérifier.

- M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Votre discours dans le débat sur le pipe-line était beaucoup mieux.
- M. Robichaud: Qui comptez-vous voir entrer pas la porte centrale?
- M. Hamilton (York-Ouest): Je suis certain que le député ne sera pas déçu quand il verra celui qui entrera par la porte centrale. Évidemment la nervosité, s'il y en a, se manifestait à votre gauche, monsieur le président.

Une voix: Vous n'entrerez par aucune porte.

M. Hamilton (York-Ouest): Puis-je faire observer, monsieur le président, que cette journée a été regrettable...

Des voix: Bravo!

- M. Hamilton (York-Ouest): ...pour la loyale opposition de Sa Majesté. Si ce principe était si important, je me serais attendu que l'ex-titulaire du ministère déclare qu'une telle initiative aurait dû être prise au ministère, selon les formes. Mais le soin en a été laissé au chef suppléant de la CCF qui, ayant pris un rendez-vous de minuit avec un journaliste...
- M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Où étiez-vous hier?
 - M. Robichaud: Où prenez-vous les vôtres?
- M. Hamilton (York-Ouest): ...a jugé qu'il s'agissait d'un principe dont la défense pourrait compenser toute inaction et toute abstention peu courageuse.
- M. Deschatelets: Comment avez-vous voté hier?
 - M. Robichaud: Où étiez-vous?
- M. Deschatelets: Étiez-vous avec le solliciteur général, hier?
- M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Où était le brave député pendant le vote d'hier?
- M. Hamilton (York-Ouest): Si vous parlez du vote d'hier, je puis dire que j'accomplissais une excellente tâche au nom du gouvernement et, si j'avais été assez près pour entrer

[M. Hamilton (York-Ouest).]